

ceste funeste prise de la ville par la violence extraordinaire des Religionnaires qui ne se sont pas contentez de faire esclater leur rage sur la chair et le sang baptisé au nom de Jésus-Christ, en la vraye église, ains se sont monstrueusement ruez sur les choses insensibles mesmes, sur les temples et les pierres sans raison, ont fouillé dans les archives et ce qu'ils devoient tenir de plus cher, ils ont bruslé les vieux mémoriaux de beaucoup de choses dignes de remarque, et est cause que je ne te peux, amy lecteur, assurer précisément la fondation de beaucoup d'églises...»

Du reste, pour laver les protestants du reproche d'avoir anéanti les archives de Saint-Jean, il suffit d'examiner les titres et registres sans nombre et malheureusement non inventoriés encore qui sont conservés aux archives du département du Rhône. Ce fonds est l'un des plus riches et des plus précieux de ce grand dépôt. Si nous avons des pertes à déplorer, c'est la Révolution qu'il faut en accuser. A son tour, elle a fait aussi main basse sur ces archives, et il nous reste encore les procès-verbaux de leur confiscation dressés les 10, 19 mars, 22 avril 1791. Ces procès-verbaux indiquent tout ce qui fut trouvé aux archives de l'archevêché et dans celles du Chapitre et qu'on jeta dans des tombereaux pour le transporter aux Feuillants dont on avait fait un entrepôt général des archives de toutes les communautés religieuses également confisquées par la nation. Mais que de titres furent alors volés et perdus ! Et plus tard, n'ordonna-t-on pas non plus la destruction de tous ceux qui pouvaient être entachés de féodalité, ou leur remise à l'artillerie pour en faire des gargousses ?..

Mais revenons au douloureux temps de la mutilation de nos églises par les protestants, en 1562. La basilique des Macchabées, dans le célèbre couvent de Saint-Just, fortifié de 22 tours, fut encore moins épargnée que la cathé-